

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità

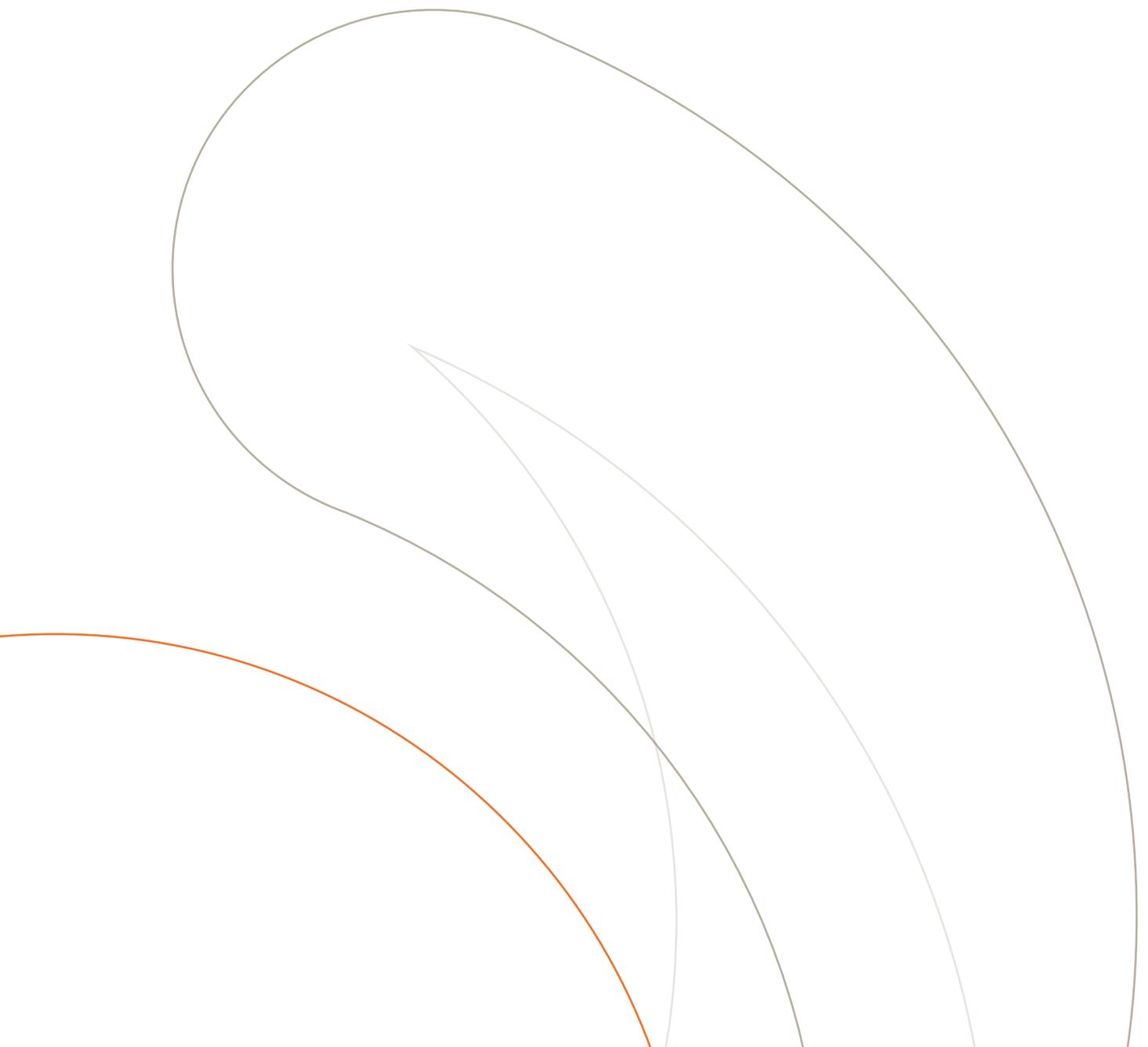


psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2024

Impressum

Editeur:
Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
Mai 2025



Éditorial

**Wer könnte atmen
ohne Hoffnung
dass auch in Zukunft
Rosen sich öffnen
(Qui pourrait respirer
sans l'espoir
qu'à l'avenir aussi
les roses s'ouvrent)
Rose Ausländer**

Chères et chers membres,

Les voies choisies par chacun·e d'entre nous pour réagir aux incertitudes et aux bouleversements socio-politiques de l'époque actuelle diffèrent. Certaines personnes se retirent dans la sphère privée, dans un domaine qu'elles peuvent façonner activement et influencer. Ce retrait peut apporter de la sécurité et un sentiment d'appartenance. D'autres personnes s'engagent sur le plan politique ou social, pour devenir actives et surmonter le sentiment d'impuissance. Dans le même temps, beaucoup sont gagnés par la résignation et le doute, et assaillis par des pensées sombres sur un avenir incertain.

La psychomotricité peut-elle avoir une action dans l'état actuel du monde ?

Un coup d'œil à notre profil professionnel révèle de nombreux points de départ – j'aimerais ici focaliser l'attention sur l'auto-efficacité :

« Les thérapeutes en psychomotricité orientent leurs interventions en regard des forces et ressources de leurs usagères et usagers. (...) Elles et ils renforcent chez leurs usagères et usagers l'efficacité personnelle ainsi que la confiance en soi et en autrui. Par conséquent, la capacité d'agir et d'interagir ainsi que les capacités d'apprentissage et l'attention sont renforcées, ce qui permet aux personnes concernées de s'intégrer au mieux à la vie sociale » (Profil de la profession 2021, p. 4)

Auto-efficacité signifie avoir la conviction intime de pouvoir surmonter par ses propres moyens des situations difficiles ou des défis et de pouvoir faire quelque chose par sa propre action. Les expériences concrètes sont parmi les sources les plus importantes d'une conception positive de sa propre auto-efficacité : lorsque l'on relève avec succès des défis, petits ou grands, cela renforce la confiance en sa propre capacité à surmonter également des difficultés futures et à participer activement à façonner le monde. La psychomotricité offre aux enfants, aux jeunes et aux adultes la possibilité de faire des expériences positives variées dans différents domaines de développement – de manière ludique, axée sur les ressources et fondée sur la relation. La psychomotricité défend une conception globale de l'être humain et une approche orientée sur les solutions. Cette posture agit au-delà même de la salle de thérapie – elle peut renforcer, créer des liens et intégrer.

En ce sens, nous vous remercions chaleureusement pour votre implication engagée – que ce soit dans votre environnement professionnel direct, dans votre section, dans un groupe de projet, dans la recherche ou dans le cadre d'un engagement sociopolitique. Votre travail est au cœur de notre profession et votre engagement infatigable contribue de manière décisive à apporter à la psychomotricité une visibilité dans la société, à la développer et à renforcer des personnes dans leur confiance en leur efficacité personnelle.

Avec mes meilleurs vœux,



Judith Sägesser Wyss, Présidente

Rapport annuel du comité central et du secrétariat général

Focus sur les principaux objectifs stratégiques pour une orientation vers l'avenir réussie

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

En 2024, l'association a continué à mettre en œuvre ses activités de manière ciblée et orientée sur les ressources existantes, en suivant les thèmes stratégiques et principaux objectifs définis. L'Assemblée générale à Berne s'est consacrée intensivement au thème du contact corporel et du toucher en thérapie psychomotrice, qui était aussi au centre de l'édition 2024 du Bulletin. En Suisse romande, la formation continue sur le « Trouble du spectre de l'autisme » a été réalisée avec succès, tandis qu'était conçue, en Suisse alémanique, la formation continue sur le domaine de la petite enfance. Plusieurs projets importants ont également été lancés, dont le développement d'indications pour la thérapie psychomotrice et l'élaboration de standards de qualité. Comme à l'accoutumée, l'accent a été mis également sur la mise en réseau – aussi bien au sein de l'association, entre le comité central, le secrétariat général et les sections, qu'à l'extérieur avec les instituts de formation et d'autres acteurs et actrices pertinents du champ professionnel.

Les activités de l'association continuent d'être axées sur les thèmes stratégiques et leurs principaux objectifs. Ceux-ci servent de base au comité central et au secrétariat général pour prioriser les activités de l'association en fonction des ressources et des objectifs à atteindre. Le comité central a par exemple volontairement choisi, en ce qui concerne le thème stratégique « Développement d'offres psychomotrices spécifiques », de se focaliser tout d'abord sur des offres qui sont d'ores et déjà établies dans certains cantons. Le domaine de la petite enfance a par conséquent eu la priorité dans le cadre de ce thème stratégique. Dans le domaine des relations publiques, la priorité a été donnée au nouveau site web. Le travail sur le matériel d'information et les médias sociaux sera réalisé ultérieurement.

Assemblée générale à Berne

Le thème du contact corporel et du toucher était au centre de l'AG 2024 à l'Hôtel Bern. Le contact corporel et le toucher sont des composantes essentielles, indiquées sur le plan thérapeutique, du travail des thérapeutes en psychomotricité. L'échange avec les membres a montré à quel point la gestion de ce thème pouvait être tendue et politiquement explosive. Il est apparu clairement qu'il est important que l'association élabore une position claire sur le sujet. Une performance des artistes Patrick Collaud, Anna Hunkeler et Martina Huber a invité à une réflexion approfondie sur les thèmes du contact corporel et du toucher. Elle a été suivie par une réflexion commune sur la manière d'aborder ce champ de tension dans le quotidien professionnel.

Les membres ont approuvé l'adhésion à l'« Organisation Internationale de Psychomotricité et de Relaxation » (OIPR). L'OIPR est une organisation internationale qui s'est fixée pour objectif de réunir les thérapeutes en psychomotricité du monde entier, de renforcer la profession au niveau international, de promouvoir le développement de formations et formations continues et de soutenir la recherche.

Myriam Eich, qui s'intéresse depuis toujours aux questions de politique professionnelle, a été nouvellement élue au comité central. Après avoir terminé ses études en 2001, elle a été active pendant dix ans à la section de Vaud. Son engagement au comité central lui permet de se confronter aux questions de politique professionnelle de manière plus complète que cela n'était possible au niveau cantonal. Avec son élection, la Suisse romande est désormais à nouveau représentée par deux personnes au comité central. Judith Sägesser Wyss (Présidente), Ursina Lachapelle et Anja Solenthaler ont par ailleurs été réélues au CC pour un nouveau mandat de trois ans.

Plusieurs groupes de projet ont été dissous ou réorganisés. Des remerciements ont été adressés aux membres des groupes suivants pour leur engagement : groupe de projet Formations Petite enfance Suisse romande, groupe de projet Formations TSA Suisse romande, groupe de projet Prise de position Petite enfance et groupe de projet Factsheet TDC.

Direction stratégique et opérationnelle par le comité central et le secrétariat général

Le comité central est l'organe de direction stratégique de l'association, tandis que la direction générale assume la responsabilité opérationnelle.

Durant l'année associative 2024, Marjorie Cardaci, Myriam Eich, Nadia Ferella Falda, Myrtha Häusler, Ursina Lachappelle et Anja Solenthaler ont été actives au comité central aux côtés de la présidente Judith Sägesser Wyss.

Simone Reichenau et Nicole Messner ont continué de diriger le secrétariat général (SG) dans le cadre d'une codirection. Jusqu'en fin octobre 2024, elles ont été épaulées dans le domaine administratif par Lara Wyttenbach.

L'an passé, le comité central et le secrétariat général se sont réunis dans le cadre de deux séances en ligne et de deux séances en présentiel, ainsi que pour une retraite d'un jour et demi.

Collaboration avec les sections et coopérations avec les syndicats

Afin d'échanger avec les sections, deux Conférences des sections (CS) ont été organisées en 2024. Les représentant·e·s des sections se sont réunis en mars à Berne. Le professeur et docteur en droit Bernhard Pulver, ancien directeur de l'éducation du canton de Berne, a de nouveau présenté une contribution de politique professionnelle. Celle-ci était centrée cette fois sur la mise en œuvre de la prise de position

« Thérapie psychomotrice et petite enfance ». La CS de novembre s'est tenue en ligne. Plusieurs sections ont présenté un projet actuel ou un thème associatif qui les occupait. Ces thèmes ont servi à illustrer, à titre d'exemple, la collaboration entre les sections et le secrétariat général. Les représentant·e·s des sections ont ainsi reçu des informations sur la manière dont ils pouvaient demander du soutien en cas de besoin et sur la manière dont pouvait se dérouler la collaboration.

Le comité central a approuvé pour l'année associative 2025 la poursuite de deux coopérations cantonales avec les syndicats : la coopération de la section zurichoise avec le SSP et la coopération de la section VD avec le syndicat SUD. Le comité central a également approuvé les propositions de quatre sections pour un financement partiel des doubles affiliations. À l'été 2024, le comité central a approuvé une nouvelle coopération de la section d'Argovie avec l'association des enseignant·e·s d'Argovie. La section d'Argovie fait désormais partie de la fraction Pédagogie curative existante de l'association cantonale des enseignant·e·s et peut ainsi améliorer sa position de négociation dans le canton et optimiser la mise en réseau cantonale.

Relations publiques

Bulletin : Les membres ainsi que des organismes externes choisis ont reçu en septembre 2024 le Bulletin consacré au sujet clé « Le toucher – Un essentiel de la thérapie psychomotrice ». Les contributions mettaient en évidence différents champs de tension, invitaient à la réflexion et donnaient un aperçu de la confrontation pratique avec ce thème dans le contexte professionnel. Judith Sägesser Wyss a souligné dans l'éditorial que les thérapeutes en psychomotricité jouaient un rôle de défenseur·e·s de l'importance du contact corporel et du toucher dans le développement des enfants. Elle a souligné qu'il était important pour eux de pouvoir, dans les équipes interdisciplinaires, argumenter de manière fondée sur les raisons pour lesquelles contact corporel et toucher sont des composantes essentielles de la thérapie psychomotrice. Nous continuerons de traiter le sujet : l'an prochain, un groupe de projet définira plus précisément l'utilisation du toucher dans une annexe au Code de déontologie.

Newsletter: Les membres ont reçu six Newsletter contenant des informations actuelles sur l'association, des indications sur d'intéressantes publications, manifestations et formations continues, ainsi que des offres réservées aux membres de l'association.

Article publicitaire : Pour la Journée européenne de la psychomotricité de l'EFPP, le 19 septembre, l'association professionnelle a mis à disposition de ses membres, en guise de gadget, des crayons de couleur.

Refonte du site web : En raison de ressources personnelles et financières limitées et de la complexité du site web, la refonte n'a pas pu être achevée en 2024. Au printemps, le matériel d'images pour le nouveau design a été élaboré et les textes ont à nouveau été discutés par le comité central à l'occasion de la retraite. La mise en ligne du site est prévue pour le premier semestre 2025.

Groupes de projet

Factsheet TDC / Dyspraxie : L'utilisation des termes TDC et dyspraxie n'est pas uniforme et est source de confusion. Le CC a donc décidé d'élaborer un Factsheet pour clarifier les notions. Le document a été rédigé par Sibylle Hurschler Lichtsteiner (HEP Lucerne) et Anja Solethaler (HfH), et complété de manière significative pour la version française par Gemma Gebrael Matta (HETS) et Laura Kervern (FR). Il met également en évidence les performances spécifiques de la thérapie psychomotrice pour les enfants atteints de TDC et leur entourage dans les domaines du diagnostic de suspicion et de la thérapie. Le Factsheet est désormais disponible en allemand et en français et peut être téléchargé par les membres sous « documents de l'association » ([deutsch](#), [français](#)).

Formation continue Autisme et thérapie psychomotrice Suisse romande : La formation « Autisme et thérapie psychomotrice » pour la Suisse romande a rencontré un vif intérêt et les trois modules ont tous affiché complet. Les retours ont été clairement positifs, les contenus actuels comme la possibilité d'échanger et d'entrer en réseau ayant été très appréciés.

Formation continue Psychomotricité et petite enfance : Le groupe de projet réunit Lara Fabel (LU), Anita Heierle (VS), Bianca Schmidli (BE) et Simone Reichenau (SG). Il a conçu une journée de formation sur le thème « Psychomotricité et petite enfance » avec un programme diversifié comprenant séances plénières et ateliers. La formation sera annoncée en début 2025 et réalisée en mars 2025.

Indications Thérapie psychomotrice : Le groupe de projet, composé des membres du comité central Myrtha Häusler, Marjorie Cardaci et Judith Sägesser Wyss ainsi que de Simone Reichenau (SG) travaille intensivement à une recommandation pour l'harmonisation de la terminologie et des indications pour la thérapie psychomotrice. La recommandation doit être consolidée dans sa version française et fera ensuite l'objet d'une consultation auprès des sections. Elle devrait être disponible fin 2025.

Standards de qualité : Un groupe de projet composé des membres du comité central Judith Sägesser Wyss et Anja Solenthaler ainsi que des codirectrices Simone Reichenau et Nicole Messner a élaboré une première ébauche des standards de qualité. On s'est basé pour ce faire sur les standards de qualité de 2008 ainsi que sur les standards pour la logopédie publiés par l'association des logopédistes de Suisse alémanique. L'ébauche a été discutée par le comité central à l'occasion de la retraite. Le travail sur les standards se poursuivra en 2025.

Commission Fonds de recherche : La Commission Fonds de recherche s'est réunie deux fois et a décidé, sous la direction de Myrtha Häusler, de soutenir le projet soumis par la HETS Genève « Grafos 2 : traduction en français et normalisation en Suisse romande et en France » en lui accordant l'intégralité du montant annuel disponible, CHF 10'000.-. Le financement s'effectue dans le cadre du budget 2025.

Autres activités importantes de l'association

Financement de la thérapie psychomotrice par les caisses-maladie :

En collaboration avec la direction, Beatrice Bieri a proposé en octobre un atelier sur la thérapie psychomotrice dans le cadre du symposium de la SNE (Fondation pour la médecine naturelle et expérimentale). C'était une bonne occasion pour entrer en discussion avec d'autres professionnel·le·s et approfondir leurs connaissances sur la thérapie psychomotrice. Des discussions ont été menées par ailleurs avec la EGK et Helsana, malheureusement sans succès pour l'instant.

Pénurie de personnel qualifié

La pénurie de personnel qualifié continue de se traduire par de nombreux postes vacants et difficiles à pourvoir en Suisse alémanique. En 2024, le secrétariat général a continué de conseiller régulièrement des directions d'école et des employeur·euse·s, et a mis à disposition sa prise de position avec des pistes de solutions. La question se pose constamment de savoir si et comment des personnes sans diplôme reconnu par la CDIP peuvent être engagées et quelles sont les conditions à remplir. L'association rappelle en outre régulièrement qu'il est impératif d'avoir une communication transparente vis-à-vis des responsables légaux et des autres professionnel·le·s.

Collaboration avec les instituts de formation

L'association a entretenu des échanges réguliers et constructifs avec les deux instituts de formation – la Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) de Zurich et la Haute école de travail social (HETS) de Genève. Les thèmes abordés ont été, entre autres, la reconnaissance par la CDIP du cursus de master à Genève ainsi que le nouveau curriculum de bachelor et les effectifs des étudiant·e·s à la HfH.

L'association a été présentée aux étudiant·e·s de la HfH par Beatrice Bieri. À la HETS, Simone Reichenau représente depuis peu l'association au « Conseil de filière » et continue de la représenter au conseil consultatif du « Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice » (CERIP). Elle a également représenté l'association au « Comité scientifique » dans le cadre de la réunion annuelle du CERIP sur le thème du « Soutien psychomoteur précoce comme facteur de protection ». À l'automne, Simone Reichenau a présenté l'association aux étudiant·e·s M1 en collaboration avec la section genevoise. Au printemps, l'association a été présentée en ligne et avec toutes les sections aux étudiant·e·s M2, afin qu'ils puissent obtenir des informations spécifiques sur les différents cantons et poser des questions sur la réalité de la profession. Ce format a été très apprécié par les étudiant·e·s.

Représentation au Forum européen de la psychomotricité (EFP)

Les délégué·e·s des quatorze pays représentés au Forum européen de la psychomotricité (EFP) se sont retrouvés du 27 au 29 septembre 2024 à Prague (CZ) pour l'Assemblée générale. Judith Sägesser y a représenté la Suisse en tant que déléguée de l'EFP. La Suisse s'engage en outre dans plusieurs groupes de travail de l'EFP : Melanie Nideröst dans le groupe de travail « Science and Research », Judith Sägesser Wyss et Nicole Messner dans le groupe de travail « European Psychomotricity Journal », qui sera publié pour la première fois en 2025 sous l'égide de l'EFP, mais aussi Alexis Guillot, qui a conçu le nouveau site web de l'EFP dont la mise en ligne est prévue pour 2025. Le principal objectif de l'EFP est de renforcer la psychomotricité à l'échelle internationale, tant sur le plan du contenu que sur le plan politique.

Finances

Comptes annuels 2024

Les comptes annuels 2024 présentent un déficit de 18'921,26 CHF, ce qui est nettement supérieur au déficit de 4'900 CHF prévu au budget. Les recettes ont été nettement inférieures aux prévisions, notamment pour les raisons suivantes : des pertes sur débiteur à hauteur de 5'000 CHF environ ont dû être enregistrées à nouveau. En raison d'informations tardives sur les statuts, en particulier concernant la fin d'études chez les étudiant·e·s, nous avons tablé en établissant le budget sur une part trop élevée de cotisations de membres actifs. Certains étudiant·e·s n'ont cependant pas terminé leurs études en 2023, comme annoncé initialement, mais les ont poursuivies en 2024. On a donc continué à facturer la cotisation étudiante pour l'année associative 2024, ce qui a conduit à un manque à gagner supplémentaire de l'ordre de 5'000 CHF. Les recettes provenant de la vente d'articles ont elles aussi été en-deçà des attentes. Les charges ont été globalement conformes au budget, à l'exception du site web pour lequel des coûts un peu plus élevés ont dû être pris en compte.

Budget 2025

Diverses formations continues sont planifiées au niveau national et cantonal et devraient pouvoir être réalisées à coûts neutres. Ceux-ci sont planifiés en conséquence dans les comptes de produits et de charges. Les coûts des projets du secrétariat général sont un peu plus élevés que l'an passé puisque l'on prévoit, en plus des conférences des sections, un colloque de recherche. Dans le domaine des coopérations avec les syndicats, une collaboration de la section Argovie avec Bildung Aargau a été planifiée. Dans les coûts salariaux du secrétariat général, il a été tenu compte d'une augmentation des échelons de salaire et du renchérissement, mais aussi d'un cadeau d'ancienneté à venir sous forme de paiements de salaires. L'association prend également en charge une partie des coûts de la formation professionnelle continue de sa codirectrice Simone Reichenau, qui sont également inclus dans le budget. Selon le budget, un petit bénéfice de CHF 400.00 est attendu.

Finances 2024

Comptes annuels et Budget 2024 / Budget 2025

Poste de budget	Budget 2024 en CHF	Comptes 2024 en CHF	Budget 2025 en CHF
Recettes			
Recettes des sections	5'000.00	4'400.00	5'500.00
Recettes de la formation continue national	13'500.00	13'290.00	14'000.00
Cotisations membres actifs	363'000.00	356'000.00	358'000.00
Cotisations membres passifs	28'000.00	28'965.00	26'500.00
Cotisations étudiant(e)s	3'500.00	4'250.00	4'500.00
Pertes sur débiteurs		-5'004.64.00	
Total des recettes	413'000.00	402'060.36	408'500.00
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement			
Secrétariat général	12'500.00	13'897.90	14'000.00
Comité central	3'500.00	4'974.25	4'000.00
Projets nationales, médiation	6'900.00	6'947.05	12'000.00
Projets des sections	29'000.00	26'104.65	29'000.00
Coopérations syndicales	14'500.00	14'860.00	15'500.00
Dépenses du personnel			
Charges salaires Secrétariat général	132'000.00	131'145.90	137'500.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	11'690.00	10'000.00
Charges salaires sections	60'000.00	58'981.35	62'000.00
Charges salaires projets nationaux	3'000.00	2'930.00	1'500.00
Dépenses de cotisations sociales	20'000.00	21'646.00	22'600.00
			4'500.00
Autres frais de personnel	2'500.00	1'521.60	1'500.00
Frais de location	10'700.00	9'847.74	10'700.00
Dépenses administratives			
Matériel de bureau, imprimées	800.00	1'724.13	1'100.00
Téléphone, informatique, frais du port	11'000.00	11'074.08	10'700.00
Cotisations	5'500.00	5'545.70	5'500.00
Consultation juridique	1'500.00	0	1'000.00
Assemblée générale	18'000.00	16'351.86	18'000.00
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'421.35	4'000.00
Öffentlichkeitsarbeit			
Magazine imprimée	18'000.00	18'641.82	18'000.00
Matériel d'informations, gadgets	15'000.00	14'891.00	14'000.00
Site web, newsletter	35'000.00	39'756.80	5'000.00
Publications	1'500.00	132.00	2'000.00
Foires/événements	1'000.00	426.15	1'000.00
Recherches scientifiques	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Frais bancaire	300.00	283.84	300.00
Recettes et dépenses hors exploitation			
Recettes publicitaires	2'500.00	-2'900.00	-2'500.00
Ventes articles	6'000.00	-4'247.20	-5'000.00
Impôts	200.00	113.65	200.00
Total des dépenses	417'900.00	420'981.62	408'100.00
Total des recettes	413'000.00	402'060.36	408'500.00
Total des dépenses	417'900.00	420'981.62	408'100.00
Bénéfice / Perte	-4'900.00	-18'921.26	400.00

Finanzen 2024

Bilanz per 31. Dezember 2024

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	358.00	Créditeurs	9'843.18
Dépôts bancaires	269'301.56	Réserve pour projet	1'507.17
Débiteurs	1'010.00	Fonds de recherche	12'000.00
Stocks	3'480.00	Passifs transitoires	3'036.00
Actifs transitoires	10'988.30		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	1.00	Capital de l'association	277'674.77
Système informatique	1.00		
Total Actifs	285'139.86	Total Passifs	304'061.12
Perte			-18'921.26
	<u>285'139.86</u>		<u>285'139.86</u>

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
 Association des thérapeutes en psychomotricité
 Associazione dei terapeuti della psicomotricità



Un problème?

Vous avez des questions concernant le déroulement du traitement en psychomotricité? Vous rencontrez des difficultés avec un ou une thérapeute en psychomotricité? Vous êtes dans une situation conflictuelle que vous ne parvenez pas à résoudre par le dialogue et vous avez besoin de conseils?

Une réponse

Parents, clients, thérapeutes ou employeurs, notre service de médiation est là pour vous. Notre équipe de conseillères et conseillers se compose de personnes de confiance et indépendantes. Ces dernières n'ont pas de compétences judiciaires, mais elles donnent des conseils, formulent des recommandations et arbitrent les situations conflictuelles. L'objectif est de résoudre le conflit d'une façon qui convienne à toutes les parties.

Comment faire?

Si vous avez des questions ou souhaitez déposer une plainte, vous pouvez contacter notre équipe par téléphone ou par écrit. Il va de soi que votre demande sera traitée de manière confidentielle.

Base décisionnelle

Le code de déontologie de Psychomotricité Suisse sert de base pour évaluer les plaintes transmises à notre service de médiation.

Le service de médiation est une prestation de l'association professionnelle Psychomotricité Suisse. Il a pour but de favoriser une collaboration optimale entre thérapeutes, parents et employeurs. Il contribue ainsi à garantir un haut niveau de qualité.



Service de médiation

Contact
 mediation@psychomotricite-suisse.ch
 ou sur
 www.psychomotricite-suisse.ch > Association >
 Nos structures > Service de médiation

Des dépliants sur l'offre du service de médiation (voir rapport à la page 8) peuvent être commandés via [notre shop](#).

Rapport annuel du Bureau de médiation

Garantir les obligations déontologiques

Marianne Abegglen, Edith Auer (Suisse alémanique), Anne Bavaud (Suisse romande)

En 2024, cinq demandes ont été enregistrées en Suisse alémanique. Il y avait des incertitudes sur la situation juridique de la classification salariale dans le cas d'un nouvel emploi – il a fallu interroger ici le service juridique. La question s'est posée également de savoir quelles étaient les conditions en cas de changement de compétences à l'intérieur d'un même poste.

En psychomotricité aussi, la pénurie de personnel qualifié se fait sentir toujours plus fortement. Cela conduit à des conditions, posées par les supérieurs hiérarchiques, telles que : nouvelle réglementation du temps de travail – diagnostic et conseil ne peuvent plus être réalisés dans le cadre du pensum de thérapie, ou encore : des heures qui n'ont pas été assurées en raison de formations continues doivent être intégralement rattrapées. Pour clarifier de telles questions, il s'agit toujours de rechercher un dialogue constructif avec la direction – en s'y étant cependant bien préparé au préalable – concernant les dispositions du mandat professionnel ; se procurer informations et charte sur le site de l'association professionnelle ; rassembler des réflexions pour l'argumentation sur la garantie de la qualité... Dans le cadre de la consultation du bureau de médiation, nous avons toujours pu fournir d'importantes indications sur ces questions.

Une question importante a été posée également concernant l'engagement de TPM sans formation – disposant éventuellement d'une autre formation en pédagogie curative ou de diverses formations continues: dans quelle mesure de telles personnes peuvent-elles se faire engager en tant que « thérapeutes en psychomotricité » - notre dénomination professionnelle est-elle garantie ? Et : quelles conditions doivent être remplies pour une reconnaissance correspondante au sein de notre association professionnelle ?

L'association professionnelle a rédigé une prise de position sur le thème de la pénurie de personnel qualifié, proposant des pistes de solutions au niveau des employeur·euse·s, des thérapeutes et de l'association : [Vers la prise de position](#)

Ce thème continuera très certainement de nous occuper, puisqu'il s'agit ici de garantir la dénomination et la qualité de la profession.

La situation n'est par ailleurs pas toujours simple non plus pour les thérapeutes lorsque les directions ne sont pas issues de la spécialité psychomotricité et qu'elles doivent d'abord se familiariser avec la matière ou qu'elles ne sont pas vraiment conscientes des défis dans le quotidien scolaire ; là aussi, nous avons pu proposer notre soutien sous forme de conseils.

Pour la Romandie, le service de médiation a été sollicité pour un conseil sur les démarches d'une thérapeute avec sa hiérarchie concernant le calcul d'un congé non-payé. Ces dernières années, ce sont principalement des demandes de thérapeutes en psychomotricité relatives aux conditions de travail qui sont parvenues au bureau de médiation. Une réflexion est en cours avec le secrétariat général pour mieux informer les différentes parties, notamment les employeur·euse·s et la patientèle, de l'existence de notre service. Le travail d'information et de diffusion sera réalisé prochainement.

Grâce à l'argumentation engagée et porteuse de sens de Regula Binkert, le cours « Code de déontologie/Obligations déontologiques » a été repris cette année à la HfH. Regula a informé les étudiant·e·s sur le sujet une dernière fois avant d'arrêter définitivement son merveilleux travail et soutien en tant que médiatrice. Un très grand merci à toi, Regula – sans tes efforts et tes talents de persuasion il y a bien longtemps, quand tu m'as « embarquée » dans le projet, le bureau de médiation de Psychomotricité Suisse n'existerait pas sous cette forme ! (Marianne 😊)

Nous t'adressons nos meilleurs vœux pour la suite et pensons que ton ouverture d'esprit et ta soif d'apprendre continueront à te mener vers des rencontres passionnantes.

Ce cours important à la HfH sera dorénavant assuré par Simone Reichenau – un grand merci !

Rapports annuels des sections

Les principales informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les principales informations des sections. Les rapports annuels détaillés des sections peuvent être trouvés sur le site internet : [Vers les rapports](#)

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle accompli au niveau cantonal et régional.

Section AG

L'assemblée de section en août a été combinée à un exposé de Lara Fabel sur le thème « Jouer, bouger, découvrir, accompagner comme base : des éléments passionnants de la psychologie du développement pour les offres psychomotrices dans le domaine de la petite enfance ». Des collègues ont également fait part des expériences réalisées dans le cadre des trois projets pilotes cantonaux « TPM et petite enfance », donnant lieu à un échange animé. Dans les discussions avec « Bildung Aargau » (« Éducation Argovie »), il a été décidé d'intégrer la fraction Pédagogie spécialisée. Le comité a précisé à ce sujet que la mise en œuvre de cette variante ne pourrait être réalisée que lorsqu'un nouveau membre aura été trouvé pour le comité. Heureusement, Barbara Denzler s'est déclarée prête à collaborer au comité, et Angela Bamert participera à des réunions pour se faire une idée. L'échange au sein du Forum Psychomotoriktherapie Aargau (regroupement des directions d'équipes des institutions du canton d'Argovie qui proposent la TPM ambulatoire) a été poursuivi. Des thèmes tels que l'indication pour la TPM et le projet pilote Petite enfance ont été au centre des discussions. Le 02.11.2025, la section a participé pour la deuxième fois au Salon de l'étudiant à Baden. Le stand était tenu conjointement avec la HfH et a suscité un vif intérêt.

Section AR

Une nouvelle structure au sein de l'Office remplace l'ancienne subdivision en pédagogie ordinaire et pédagogie spécialisée par une approche fonctionnelle. La psychomotricité est désormais ancrée dans le département « Conseil et soutien ». Des règles contraignantes ont également été adoptées pour la facturation des thérapies de groupe. Les points forts de la section ont été des inputs spécialisés, l'élaboration de standards de documentation, et des mesures visant à réduire la charge de travail. L'année 2025 verra l'introduction d'un nouveau système de saisie du temps de travail.

Section BE

Claudia Thomet, Jeannine Guggisberg et Sabine Neuenschwander ont été remplacées au comité par Corina Preisig et Iris Hildesheimer. Le comité s'est réuni à cinq reprises ainsi que pour une séance de préparation en ligne en vue de l'assemblée de section AS. L'AS s'est tenue en présentiel à Berne. Les personnes de contact des régions (Ville de Berne, Région Berne, Seeland, Emmental-Oberaargau, Oberland, Berne francophone) se sont réunies pour deux séances en ligne. En 2024, la section de Berne comptait 109 membres. Les thèmes importants de politique professionnelle et associative ont été en 2024 : le recrutement de nouveaux membres pour le comité, la convention tarifaire avec la DSSI (Direction de la Santé, du social et de l'intégration du canton de Berne), la révision de la grille de rapport pour le domaine de la petite enfance, la mise en œuvre de la prise de position Pénurie de personnel qualifié, la prise de position sur la décision du Grand Conseil concernant la conclusion de l'accord entre le canton de Berne et la Haute école intercantonale de pédagogie curative, ainsi que l'introduction du Guide de la DIPIC sur les mesures à l'école ordinaire en août 2024 (augmentation du pool de leçons pour la logopédie, la psychomotricité et la rythmique à 19%).

Section BL

Dans le canton BL, la Fondation ptz Baseland est le principal employeur de 23 thérapeutes répartis sur 8 sites. Tous les postes ont pu être entièrement pourvus avec des thérapeutes reconnus par la CDIP. Des thérapies, clarifications et projets sont proposés dans le cadre de l'information et du conseil aux enseignant·e·s et aux spécialistes ainsi que du soutien linguistique précoce. Pour diverses raisons, quatre collaborateur·rice·s ne sont pas membres de l'association professionnelle. La commune de Muttenz a, pour des raisons historiques, son propre centre de thérapie et sa propre convention de prestations avec le canton BL. Des échanges réguliers ont lieu entre la direction du ptz Baseland et le comité de section.

Section BS

L'initiative sur les classes de soutien a été adoptée dans le canton en 2024. Ainsi, les pourcentages de postes seront légèrement augmentés dans chaque établissement scolaire en janvier 2025. Les pourcentages de postes pour la TPM sont affectés à un but précis et ne peuvent être détournés pour d'autres soutiens. La direction d'école compétente peut décider d'une augmentation.

Section FR

L'année 2024 fut une année stabilisatrice pour le comité fribourgeois. Un sondage auprès des membres a permis d'ajuster l'offre des tables rondes selon les possibilités des membres et la continuité a été assurée auprès du comité de la FOPIS. Le comité a aussi initié un projet pour promouvoir la prévention en psychomotricité sur le canton qui ouvre des perspectives réjouissantes.

Section GE

Le comité genevois a poursuivi son travail de mise en lien des thérapeutes en psychomotricité à Genève, ainsi que sur les différents sujets de défense de la profession dans notre canton. Il est en lien avec la HETS, notamment autour de la question des tests standardisés et de l'avancement de la reconnaissance du master auprès de la CDIP. Il poursuit sa collaboration étroite avec le SPS via des rencontres régulières. En parallèle, il collabore avec les associations de logopédistes (ARLD et CliGe) pour défendre la profession auprès du DIP, ainsi que des représentant·e·s de l'Office Cantonal de l'Enfance et de la Jeunesse (OCEJ, anciennement OEJ). Des discussions sont en cours. Le comité a également travaillé à la publication d'une nouvelle directive, prévue pour une reconnaissance officielle des actes indirects notamment. Le groupe de travail "Reconnaissance Métier" continue ses démarches pour défendre une revalorisation salariale des diplômés HES en collaboration avec les syndicats. Il poursuit sa collaboration avec d'autres groupes professionnels du canton afin de réviser les cahiers des charges. L'association au niveau genevois a proposé cette année divers événements dans la perspective de renforcer les liens entre psychomotricien·ne·s. Comme chaque année, la section met à jour les listes des indépendant·e·s et des superviseur·seuse·s et propose une vue d'ensemble des listes d'attente via l'instant T. En collaboration avec le SG, elle présente l'association aux étudiant·e·s. Ces séances permettent d'informer les futurs thérapeutes en psychomotricité sur la réalité du travail sur le terrain, les spécificités cantonales et les enjeux professionnels actuels.

Section GL

Eva Läubin est la responsable de section. Des réunions de section ont été organisées tous les trimestres, auxquelles participaient aussi des personnes non-membres travaillant dans le canton en psychomotricité. Les discussions ont porté, entre autres, sur la charge croissante engendrée par des pourcentages de postes insuffisants ou le manque de professionnel·le·s. En raison de mesures d'économie, des postes devenus vacants n'ont délibérément pas été repourvus ou l'augmentation de pourcentages de postes a été remise à plus tard. C'est en contradiction avec les besoins croissants. La section a été en contact avec les autorités compétentes. Les membres de la section GL ont pu participer à une formation continue et à l'assemblée annuelle de la section SG.

Section GR

Après le départ de sa présidente, la section des Grisons s'est penchée en 2024 sur des adaptations structurelles. Un projet central a porté sur le renforcement des relations et sur la gestion des troubles du comportement en thérapie. Dans l'objectif du recrutement de personnel qualifié, la section s'est présentée à l'école secondaire spécialisée et à un salon des étudiant·e·s. En outre, la mise en réseau avec des associations et des employeur·euse·s a été intensifiée. Les relations publiques ont été assurées par des publications et des événements. Une décision du gouvernement sur la pédagogie spécialisée pourrait avoir à l'avenir des répercussions sur les offres de thérapie. De nouvelles formations, un travail en réseau et des événements d'information sont planifiés pour 2025.

Section LU

Le comité est resté inchangé. L'assemblée de section s'est tenue le 5 septembre 2024, avec un exposé sur le thème du « Jeu libre de l'enfant dans le diagnostic » et un apéro. Le groupe de projet « TPM au Kispi Lucerne » s'est mis en réseau avec des partenaires du secteur de la santé. Les membres ont été soutenus pour l'organisation de la « Journée des services scolaires », qui a malheureusement été annulée.

Les ressources du groupe de projet « TPM au Kispi » doivent être optimisées à l’avenir. Le groupe de travail « TPM à l’âge préscolaire » sera élargi afin de couvrir plus largement les préoccupations. Un événement pour les nouveaux collaborateur·rices·s dans le canton de Lucerne est en cours de planification.

Section NE

Le comité de la section Neuchâtel achève sa deuxième année depuis sa remise en route. Plusieurs projets se sont poursuivis et d’autres ont émergé, comme la participation du comité au « Collectif Intervention Précoce », initié par les orthophonistes du canton et qui a débouché sur la rédaction d’une motion populaire par les députés du canton. Le lien avec l’office de l’enseignement spécialisé a également pu se poursuivre à travers deux mandats distincts. La réflexion autour de la collaboration et l’échange entre les psychomotricien·ne·s du canton se sont également poursuivis. La section a été représentée à deux reprises lors d’assemblées de l’association "L’Éducation donne de la force" par Aline Schoch Prince. La deuxième séance était une séance extraordinaire qui avait comme but de valider la proposition de dissolution de cette association. Cette association n’existera donc plus en fin d’année 2024. La section devra se questionner sur l’opportunité de rejoindre d’autres réseaux pluridisciplinaires dans le domaine de la petite enfance en lieu et place de la participation à "L’Éducation donne de la force". Plusieurs autres groupes de travail ponctuels ont vu le jour.

Section NURO (NW, UR, OW)

Les membres et quelques non-membres se sont retrouvés au début de l’été pour une demi-journée afin d’échanger sur les nouveautés et les développements de la psychomotricité dans les trois cantons d’Uri, Obwald et Nidwald et d’exploiter les synergies. En novembre, nous avons suivi une formation continue inspirante d’une demi-journée sur le thème « Méthode d’analyse du mouvement Cary Rick », avec et par Susanne Lerch. Le comité est resté au complet cette année.

Section SG

Le comité de section a pu poursuivre son travail avec succès, avec une composition constante. La collaboration avec l’association cantonale des enseignant·e·s (KLV) ainsi qu’avec le réseau des professionnel·le·s de pédagogie spécialisée a été bonne et régulière. L’un des temps forts de l’année a été l’assemblée annuelle 2024 avec la conférencière Caroline Theiss sur le thème de la « Station-service des ressources ». / L’association a été active également dans le domaine des relations publiques – en particulier à travers sa participation à la Journée de l’éducation du Département de l’éducation de Saint-Gall. Pour 2025, nous avons pu convaincre Pia Bertsch d’assurer en tant que conférencière une formation continue sur le thème « Acrobatie de la tête ». Le comité poursuivra son travail en restant coordonné et engagé.

Section SH

Repourvoir des postes à la suite de démissions est resté un défi. La question a été posée de savoir quelles mesures le canton de Schaffhouse, la HfH et l’association professionnelle pouvaient prendre pour apaiser la situation et l’améliorer durablement. La recherche de locaux adaptés pour la thérapie psychomotrice est également restée une tâche majeure.

Section SO

Nous sommes une petite section. Les rencontres qui se déroulent deux à trois fois par an sont importantes. Nous échangeons sur notre travail dans le cadre de nos postes de psychomotricité au sein des différentes institutions cantonales. L’an passé, 4 nouvelles thérapeutes en psychomotricité ont rejoint notre section, ce qui nous réjouit beaucoup. Une Petite demande a été déposée en décembre 2024 par un membre du Conseil cantonal. Son objectif est une amélioration des conditions cadres pour la psychomotricité dans le canton de Soleure. Nous attendons encore les réponses du Conseil d’État.

Section SZ

Nous avons saisi cette année l’occasion de la Journée européenne de la psychomotricité pour écrire aux membres des autorités politiques de tout le canton et attirer l’attention sur la thérapie psychomotrice. Avec une carte conçue pour être attrayante, un QR-Code pour de plus amples informations et le stylo de l’association, nous avons déclenché des discussions au Conseil cantonal. Par le biais d’un contact personnel avec un membre du Conseil cantonal, il a été possible d’attirer à nouveau l’attention de la communauté

scolaire d'Ingenbohl sur l'absence d'offre de thérapie psychomotrice. Pour l'année 2025/26, un poste à 65% a été créé. Nous soutiendrons avec plaisir notre collègue dans la mise en place de ce nouveau poste.

Section TG

Notre présidente depuis de nombreuses années a pris sa retraite en 2024. Son engagement et sa direction ont marqué durablement la section de Thurgovie. Le nouveau comité se compose de quatre membres qui assument des tâches comme la gestion du compte mail, la coordination des groupes d'intervision de politique professionnelle et l'organisation d'autres travaux encore. Dans le canton de Thurgovie, certains postes ont été augmentés en pourcentage. Pour encourager la relève de la profession, deux membres du comité ont pris part à la Journée de la formation professionnelle du Centre de formation de Weinfelden. Le travail de relations publiques continue d'être assuré par des membres engagés. La participation à des manifestations régionales nous permet de mieux faire connaître la psychomotricité.

Section TI

Nous souhaitons souligner tout particulièrement la collaboration active et fructueuse avec les différents responsables de section dans la mise en œuvre de différents projets. Parmi ces projets figurent, entre autres, l'élaboration d'un dossier pour les nouveaux professionnel·le·s, la coopération avec la CDPE ainsi que la direction de la HES de Genève dans le domaine de la reconnaissance des diplômes italiens et du suivi des stages dans la région. Nous continuons à nous engager pour l'approfondissement de la formation continue spécialisée, au Tessin aussi. Un autre objectif est de promouvoir activement la profession afin d'attirer les jeunes qui s'intéressent à notre beau métier.

Section VD

Le comité a dû trouver son équilibre après le départ de Karine Bisiaux et Mireille Debluë qui étaient des figures marquantes dans le canton. Nous avons pris notre temps pour trouver notre rythme de croisière, tout en étant confrontés très vite à de gros enjeux, tant dans le domaine parapublic que politique. Nous avons su développer une belle énergie et asseoir un fonctionnement qui nous permettra de gagner en efficacité pour l'année à venir.

Section VS

Après une vacance de deux ans, la section valaisanne a pu être relancée avec succès en mars 2024. Reprendre le travail de politique professionnelle, représenter les intérêts de nos membres au niveau cantonal et accroître la visibilité de notre association professionnelle dans le Valais sont des objectifs importants. Les thérapeutes en psychomotricité du Valais ont reçu des informations sur la situation actuelle de la profession et les possibilités de formation à Zurich et Genève.

Section ZG

En 2024, l'équipe des thérapeutes en psychomotricité du canton de Zoug a enregistré une collaboration fructueuse et de nombreuses initiatives importantes. Plusieurs manifestations destinées à promouvoir l'échange avec les professionnel·le·s et les étudiant·e·s ont été organisées, et les postes de travail dans toutes les communes sont occupés en 2024. Des discussions ont par ailleurs été menées sur d'importantes préoccupations de politique professionnelle, comme la demande croissante de psychomotricité et le souhait d'adaptations concernant la clé de répartition du nombre d'enfants et du taux d'occupation. La collaboration continue et l'engagement des thérapeutes contribuent largement au développement positif de la psychomotricité dans le canton de Zoug.

Section ZH

Le groupe de projet (GdP) Petite enfance s'est engagé pour le développement de la thérapie psychomotrice dans le domaine de la Petite enfance. Le GdP Stratégie et bureau de la section ZH, étudie des possibilités de mieux soutenir les membres de la section. Le GdP dédié à la satisfaction au travail et la santé a analysé les résultats d'un sondage du SSP. Le comité a échangé régulièrement avec d'autres associations professionnelles et étudié les possibilités de participation à des salons professionnels. L'assemblée de section a été un réel succès, avec des contributions de Pinuccia, Anita Heierle et Nadine Rohner ainsi qu'un intermède humoristique du Dr. Knopf et le Kafiwägeli (la petite desserte à café), de Coire. Le comité se renouvelle en majeure partie et il s'agit désormais de redistribuer les tâches et d'apprendre à se connaître.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch